

Affichez cet e-mail dans votre navigateur



Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:



LE NOUVEAU CAR & BUS E-ZINE EST EN LIGNE

- 30 autocaristes en voyage d'inspiration
- En visite chez Tijlcars
- Quid des excursions d'un jour en Angleterre ?
- Découvrez la passion de l'entrepreneur Roland Van Gyseghem
- E-bus: réagir de manière adéquate en cas d'incendie de batterie
- Tourisme transfrontalier
- et bien plus encore...

Inscrivez-vous [ici](#) pour recevoir le prochain Car & Bus e-zine

> Lire le nouveau Car & Bus e-zine

France : Tunnel Mont-Blanc en direction de l'Italie 2023

Les tarifs des péages pour l'année 2023 pour le transport de personnes en direction de l'Italie viennent d'être publiés. Vous pouvez dès à présent les retrouver via nos dossiers pays dans la section « Péages ». Il faudra composer avec une augmentation d'environ 7% par rapport à l'année 2022.

Autriche : Péages et taxe kilométrique 2023

Les tarifs pour l'année 2023 ont également été publiés. A noter que le tarif des péages dépendra de la norme EURO de votre véhicule et qu'il s'agira dans ce cas d'une taxe kilométrique.

Toutes les informations et tarifs sont consultables via nos [dossiers pays](#) ou via le lien suivant: [go-maut-tarifs-2023_fr.pdf](https://go-maut-tarifs-2023.fr.pdf)

Question fréquente



"Ou puis-je trouver des informations sur la prime de fin d'année de mes chauffeurs ?"

La FBAA ne s'occupe pas des primes de fin d'année. L'organisme qui s'en occupe est le Fonds Social Bus & Car.

Pour tout renseignements, téléphonez au 02 245 07 61.



SOIRÉE DES VŒUX 2023 - 28/01 - rappel

Le samedi 28/01/23, la FBAA Luxembourg tiendra la soirée des vœux 2023 à Marche en Famenne. Toutes les entreprises wallonnes membres de la FBAA ont été invitées par e-mail. L'inscription se fait via le formulaire d'inscription présent dans l'e-mail.

Votre entreprise n'a pas reçu d'invitation? Contactez carine.desmedt@baa.be.



'FIT FOR 55': Les institutions européennes signent un accord sur le système ETS pour le transport routier.

La semaine dernière, il a beaucoup été question dans la presse du système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQUE-UE) pour le transport routier et le bâtiment. Le week-end dernier, la Commission européenne, le Conseil et le Parlement sont parvenus à un accord. Le secteur est satisfait que les voitures privées soient également reprises dans le compromis. Une limitation aux véhicules commerciaux aurait non seulement été néfaste pour la position concurrentielle de notre secteur, mais aurait également envoyé un mauvais signal quant au rôle vital que le transport routier collectif doit jouer dans le modal shift vers une mobilité plus verte. La FBAA juge également positif le fait que le lancement ait été reporté de 2024 à 2027, avec la possibilité de prolonger d'une année supplémentaire si les prix sont exceptionnellement élevés, mais souligne qu'un passage massif aux véhicules zéro émission, même d'ici 2027 ou 2028, n'est pas réaliste pour le secteur des autocars et des autobus. De nombreuses entreprises ne pourront pas éviter cette augmentation des coûts parce que, d'une part, surtout au niveau des véhicules, il n'y a pas ou peu d'alternatives sur le marché, mais aussi et surtout parce qu'il n'est pas certain que les infrastructures publiques de recharge pour les véhicules plus lourds seront suffisamment développées pour offrir aux passagers de demain le même confort qu'aujourd'hui. S'il est regrettable que les recettes ne soient pas investies à raison de 1 pour 1 dans le secteur du transport routier, il est positif qu'elles ne puissent être utilisées que pour les efforts de décarbonation et la lutte contre les changements climatiques.

L'accord doit maintenant être approuvé en séance plénière du parlement européen et par les États membres. Nous vous tiendrons informés.

ANVERS : Arrêt et stationnement pendant le Winter Wonderland

Depuis le 09/12, le centre historique d'Anvers est plongé dans la magie de la saison hivernale. Certaines zones sont interdites aux véhicules ou au stationnement pendant l'événement et le démontage. La ville dispose d'un plan avec les arrêts officiels et les zones de stationnement pour les autocars.

Consultez les arrêts officiels et zones de stationnement pour les cars
Des questions ? Prenez contact à l'adresse sector@visitantwerpen.be

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR



Comité Autocar

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent dès à présent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. [Vous trouverez ici les données de contact des collaborateurs de la FBAA.](#)

